

Genève refuse d'être le bouc émissaire

CRISE SUISSE-LIBYE
Hans-Rudolf Merz et le président du gouvernement genevois, François Longchamp, ont été auditionnés hier à Berne. Une plainte a été déposée contre les auteurs des fuites sur les plans d'exfiltration des otages.

ROMAIN CLIVAZ BERNE

«**J**e suis venu pour établir un certain nombre de faits.» C'est à peu près tout ce qu'a dit François Longchamp (PLR) à la sortie de son audition devant la commission parlementaire fédérale chargée de faire la lumière sur la gestion de la crise entre la Suisse et la Libye. Hier à Berne, la République et canton de Genève n'était pas sur le banc des accusés mais entendue comme partie prenante de la crise. Le président a d'ailleurs loué la «parfaite correction» des élus nationaux.

C'est plutôt entre le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat que le torchon brûle. Les autorités cantonales ont très peu goûté «l'attitude» de Micheline Calmy-Rey et de son département (DFAE) durant cette crise, selon une source proche du dossier. A l'image des propos tenus en fin de semaine dans *Le Matin dimanche* où elle invitait l'Etat et la *Tribune de Genève* à avoir la «décence» de s'abstenir de tout commentaire sur ce dossier.

Au bout du lac, on reproche au DFAE d'avoir mené une politique «déloyale» à l'égard du canton. Le tribunal arbitral international qui va se saisir du

dossier (la Suisse et la Libye ont désigné chacune hier le juge qui les y représentera) pourrait condamner Genève. Pourtant, sur ce point essentiel du plan d'action accepté le 13 juin, le Conseil d'Etat n'aurait jamais été consulté. A ce sujet, la Conférence des gouvernements cantonaux pourrait se solidariser avec les Genevois ces prochains temps. Des Genevois qui refusent de jouer les «boucs émissaires», estimant qu'à chaque étape, et cela même avant l'arrestation d'Hannibal Kadhafi, ils auraient suivi les consignes de la Confédération.

Détails sur les exfiltrations

Du côté du gouvernement fédéral justement, l'heure n'est plus à la guerre des ministères des derniers jours. On se mure désormais dans le silence. Et on annonce le dépôt d'une plainte pénale. Le Ministère public de la Confédération a été chargé d'ouvrir une enquête pour retrouver les auteurs des indiscretions concernant les plans d'exfiltration des deux otages suisses en Libye.

Dans son édition d'hier, le quotidien bernois *Bund* a d'ailleurs donné quelques détails concernant l'une des actions de libération. Juste avant Noël 2008, alors que la crise avait éclaté à la mi-juillet, il aurait été envisagé de faire passer les otages suisses pour des touristes. De les amener à Ghadamès, oasis et ville aux frontières tunisienne et algérienne. Puis de les faire sortir avec des passeurs. Des conditions inacceptables posées par l'Algérie auraient provoqué l'échec de l'opération.



François Longchamp accueilli par Peter Briner (de dos), président de la commission parlementaire qui planche sur la gestion de la crise libyenne. (KEYSTONE)

«Nous n'exigerons pas de démissions»



(KEYSTONE)

Le conseiller aux Etats schaffhousois **Peter Briner** (Parti libéral-radical) préside la sous-commission de la commission de gestion qui est chargée de faire la lumière sur la crise entre la Suisse et la Libye. Ce groupe se compose de 5 membres, le Vert Robert Cramer ayant dû se récuser en raison de son

appartenance au gouvernement genevois au moment des faits.

Qu'attendez-vous de la part des autorités genevoises?

Nous n'avons pas la compétence de leur imposer quoi que ce soit. Nous voulons tout simplement les entendre afin de reconstituer cette mosaïque libyenne qui est extraordinairement compliquée. C'est pour cela que nous avons reçu le président du gouvernement, François Longchamp.


Quelle est plus précisément votre mission?

Nous devons faire la lumière sur la manière dont les autorités fédérales ont surmonté cette crise. Ce qui a fonctionné ou pas. Et, si nécessaire, tirer des leçons pour l'avenir. Des membres du Conseil fédéral, des fonctionnaires, des représentants des cantons, bref toutes les personnes impliquées seront auditionnées. Nous avons commencé nos travaux il y a six mois. Les auditions continueront jusqu'en octobre. La date

de remise de nos conclusions n'est pas encore fixée.

Pourriez-vous exiger la démission de certains conseillers fédéraux?

Non. Nous ne sommes pas des juges. Notre rôle est d'examiner des faits et de formuler des recommandations pour améliorer le fonctionnement des institutions.

 www.tdg.ch Sur notre site, notre dossier complet sur la crise suisse-libyenne.

L'idée du taux unique de TVA suscite une levée de boucliers

FISCALITÉ

La réforme de la taxe sur la valeur ajoutée est à nouveau sur les rails. Le gouvernement maintient son projet de taux unique. Un système simplifié qui suscite l'ire des consommateurs.

Hans-Rudolf Merz et ses services ont eu deux ans pour refaire leur calcul. Et leurs conclusions n'ont pas changé: la simplification de la TVA passe par l'adoption d'un taux unique, avec la suppression quasi complète des exceptions actuelles. Plus simple, plus efficace, plus juste. Devant la presse, le ministre des Finances l'a martelé avec conviction, hier: «C'est la meilleure solution pour notre pays.»

La fin des exceptions

Ainsi dit, ainsi fait. Avec l'aval du Conseil fédéral, la réforme de la TVA reprend le chemin des Commissions de l'économie, qui avaient suspendu leurs travaux devant l'ampleur des blocages rencontrés. Le projet a été à peine retouché. Les trois taux de TVA actuels (le taux normal de 7,6%, le taux pour l'hôtellerie à 3,8% et le taux de 2,4% pour les denrées alimentaires) devraient donc disparaître au profit d'un taux unique fixé à 6,2%. D'autres variantes ont été étudiées, puis écartées. «Leurs effets positifs étaient plus faibles», souligne le grand argentier.

Sur les 29 domaines aujourd'hui exonérés de l'impôt,



Hans-Rudolf Merz. «C'est la meilleure solution pour notre pays.» (KEYSTONE)

seuls 5 persisteront. Il s'agit des services financiers et assurances, paris et loteries, prestations au sein de la même collectivité publique, agriculture et vente et locations d'immeubles. Au total, 30 000 entreprises supplémentaires devront s'acquitter de la TVA. En revanche, les associations sportives et culturelles sans but lucratif continueront à échapper à l'impôt, pour autant que leurs recettes ne dépassent pas 300 000 francs par an.

Si elle doit simplifier la vie des entreprises, la réforme aura des répercussions non négligeables sur les ménages, en poussant à la hausse les prix des denrées alimentaires et une large partie des services, qu'il s'agisse du sport, de la culture, de la formation, de

l'hébergement ou de la santé (domaine sensible puisque les primes d'assurance maladie devraient augmenter de 3,1%, estime Berne). En revanche, les prix devraient baisser dans d'autres domaines, comme les transports publics, l'électroménager, l'ameublement, le textile, les voitures ou la restauration.

Bagarre annoncée

Pour faire passer la pilule, Hans-Rudolf Merz propose un correctif social à l'attention des quelque 40% des ménages les plus modestes. Le surplus des recettes leur serait reversé, en moyenne à hauteur de 155 francs par personne et par an.

Cela suffira-t-il pour obtenir un consensus? Pas sûr. Les syndi-

cats et les associations de consommateurs montrent les dents. La Fédération romande des consommateurs estime le projet «totalement contre-productif», puisqu'il va renchérir les prix alors même que l'on cherche à les faire baisser grâce aux importations parallèles ou au Cassis de Dijon. Travail.Suisse dénonce un transfert de charges inacceptable pour les ménages à bas et moyens revenus et rejette «catégoriquement» le projet qu'il qualifie non seulement d'injuste mais aussi d'irréalisable sur le plan politique.

Les milieux économiques, eux, ne sont pas unanimes. Les représentants du commerce de détail tirent à boulets rouges sur ce qu'ils appellent une «pseudo-solution qui engendrera des désavantages considérables pour les consommateurs». L'Union suisse des arts et métiers soutient le projet mais déplore que la formation soit soumise à la TVA. Quant à hotellerieuisse et GastroSuisse, ils saluent des pas dans la bonne direction mais maintiennent leur initiative populaire qui demande le même taux pour la restauration et la vente à l'emporter.

Enfin, Hans-Rudolf Merz pourra profiter du soutien sans faille d'économiesuisse. Comparant le système à une «hydre administrative qui continue d'engloutir des centaines de millions de francs par an», l'association faitière salue un projet jugé «simple, moderne et pertinent».

Judith Mayencourt

Les meilleures voitures pour transporter vos enfants

SÉCURITÉ

Le TCS a testé 15 véhicules familiaux pour vérifier combien de sièges pour enfants peuvent être installés et quel confort ils offrent. Palmarès.

Depuis le 1er avril dernier, certaines familles s'arrachent les cheveux au moment d'embarquer la marmaille en voiture. On le sait, les parents doivent désormais installer leurs enfants - de moins de 12 ans ou de 150 cm - dans un siège adapté ou sur un rehausseur. Le TCS a pensé à eux. Il a testé 15 véhicules familiaux de moins de 40 000 francs largement répandus en Suisse.

Un premier constat s'impose: 13 modèles sur les 15 testés permettent de transporter trois à quatre enfants conformément aux nouvelles mesures de sécurité. Toutefois, certains d'entre eux compliquent la vie des parents: modes d'emploi trop restrictifs, ceintures de sécurité trop courtes, accès malaisé aux ancrages Isofix ou Top-Tether.

Au final, les félicitations du jury vont au monospace commun à Peugeot (807), Citroën (C8), Fiat (Ulysse) et Lancia (Phedra). Ses atouts: trois enfants peuvent être installés confortablement dans des sièges ad hoc; une troisième rangée de sièges est fournie en option et l'accès est facilité grâce aux portes coulissantes. Coût de la Peugeot 807: quelque 37 000 fr. La

VW Touran, la Renault Kangoo, la Renault Grand Scénic, la Peugeot 5008 et l'Opel Zafira sont elles aussi bien classées. Et attention, précise le TCS, même s'il est presque toujours possible d'installer un siège pour enfants sur le siège passager, mieux vaut asseoir les têtes blondes à l'arrière.

Privilégier les monospaces

Quels sont les indices d'une voiture «enfant-compatible»? «Choisissez un véhicule construit en hauteur, style monospace», recommande **Moreno Volpi** (photo), porte-parole du TCS. La probabilité que trois sièges puissent être facilement installés sur la banquette y est grande. Il est conseillé de tester le montage des sièges avant l'achat.

Et que faire si l'on a récemment investi dans une voiture peu accueillante pour les petits? «Si la place n'est pas suffisante pour installer assez de sièges pour enfants, il est généralement toujours possible de placer trois rehausseurs», explique Moreno Volpi. Le TCS n'incitera donc pas la police à observer un délai de tolérance vis-à-vis des automobilistes mal équipés.

Martine Clerc, avec les agences

Infos: www.sieges-enfants.tcs.ch.